- P -

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 340 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de la circonscription de Mégantic et du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la fermeture du pont de la rivière Sauvage sur la route 263 à Lambton a occasionné plusieurs désagréments à la population;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons emprunter ce pont en toute sécurité;

CONSIDÉRANT QUE ce pont est nécessaire pour les gens de la région;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons, suite à la réouverture du pont, une règlementation sur le poids des véhicules lourds circulant sur le pont de la rivière Sauvage et une présence accrue des agents du ministère des Transports.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.

Ghislain Bolduc

Ghislain Bolduc, député de Mégantic

10 Juin 2013

Date de signature de l'extrait